



DÉCOUVREZ NOTRE LETTRE D'INFORMATION! Le mot du Président



Chers tous, amis, parents, donateurs, bénévoles,

Comme tous les deux ans, les colocataires des deux maisons ont participé au **pèlerinage du Rosaire à Lourdes**, accompagnés par les responsables des maisons, certains parents et quelques membres de l'association. A cette occasion, ils se sont rassemblés pour des moments de prière sous la protection de la Saint Vierge et les grâces se font déjà sentir tout autour de nous.

N'hésitez pas à suivre les actualités des maisons sur notre site

www.lesmaisonssaintjoseph.fr, site qui vous permet également de faire des dons en ligne.

Nous remercions l'ensemble des donateurs et soutiens, dont l'aide contribue à assurer des conditions d'hébergement adaptées aux besoins des colocataires.

Dans la joie et l'attente de Noël !

A très bientôt,
Olivier Roubaud

Le Pèlerinage de Lourdes

Un temps fort de partage

Tous les deux ans, l'association participe au pèlerinage du Rosaire à Lourdes, un événement marquant, entre recueillement et convivialité. Chaque matin, la messe en plein air a rassemblé les colocataires, qui ont aussi participé à la récitation du chapelet à la Grotte et au geste de l'eau.

Le groupe a suivi les traces de Sainte Bernadette, découvert le cachot où elle a vécu, la paroisse de son baptême et sa nouvelle statue sur le parvis. Le chemin de croix dans la plaine, la visite du Musée de Cire et de beaux moments de confessions ont ponctué le séjour.

Les processions eucharistiques et aux flambeaux, ainsi que les repas partagés et les veillées festives, font de ce pèlerinage un événement fédérateur. **Un grand merci aux donateurs qui ont rendu ce voyage possible.**



Zoom sur notre président et bénévole

Un engagement de la première heure pour Olivier Roubaud

Depuis notre première réunion il y a 20 ans, alors qu'il n'existait ni association, ni maison, ni conseil d'administration, ni salariés, que de chemin parcouru sous le regard de Saint Joseph. Tout est parti d'une idée : créer une colocation en plein centre-ville pour des personnes trisomiques ayant chacune un emploi.

Aujourd'hui, en tant que membre fondateur et président, je suis fier que nous ayons réussi ce pari sans aide directe des organismes d'État, uniquement grâce aux ressources de chaque habitant. Même dans la fierté, nous restons humbles, conscients de notre fragilité.

Travaillant dans le handicap, une conviction m'anime : chaque regard d'une personne déficiente intellectuelle est comme le regard du Christ. Cela donne tout son sens à l'engagement bénévole aux Maisons Saint Joseph.

Je vous invite à nous rejoindre, d'abord comme adhérent, puis au conseil d'administration, voire à la présidence, si le cœur vous en dit.



Appel à bénévoles!



Nous recherchons des profils administratifs pour soutenir l'association!

- **Secrétaire** pour 0,5 jour par semaine pour la gestion administrative (factures, mise à jour des fiches contacts, rangement des ordonnances...).
- **Archiviste** pour une mission de 6 mois environ avec une appétence pour l'informatique pour trier, numériser et organiser les archives.

Rejoignez-nous!



A vos agendas!

Concert par Accords Solidaires - 15 mars 2026

Une nouvelle fois, l'association Accords Solidaires mettra Les Maisons Saint Joseph à l'honneur lors de son concert du **dimanche 15 mars 2026** à 17h30. Le concert ayant lieu à la Celle Saint Cloud au Carré des Arts mettra en avant l'Ensemble La Ferté qui redonne vie aux sonates oubliées dans une interprétation baroque élégante et inspirée. **Venez nombreux!**

Faites-un don pour notre projet inclusif !

- Avec un don unique de **100 €**, vous offrez une journée inoubliable de résidence à un colocataire aux Maisons Saint Joseph.
- En optant pour un don récurrent de **125 €** par mois, vous financez une journée inoubliable pour l'ensemble de nos colocataires.



Les dons permettent d'améliorer le quotidien de nos colocataires en finançant par exemple un week-end en extérieur pour l'Ascension ou le pèlerinage de Lourdes.

Vous bénéficierez d'un reçu fiscal permettant une déduction de 66 %. Soutenez nous par chèque, virement, prélèvement mensuel ou par le biais de notre site internet www.lesmaisonssaintjoseph.fr et faites partie de cette belle aventure solidaire !

Pour les chèques, les adresser à l'ordre des Maisons St Joseph, 28 rue Molière 78000 Versailles.

Pour les virements: BIC CEPARPP751 IBAN FR76 1751 5006 0008 2758 0315 680